



DICTIONNAIRE DES CAPITAINES CORSAIRES GRANVILLAIS

par Anne CAHIERRE

Une publication du conseil général de la Manche (archives départementales)

Collection *Sources inédites sur l'histoire du département de la Manche*, n° 2
(environ 400 pages, format grand in-8°, 24 x 17 cm, sous couverture cartonnée)

À paraître en septembre 2009

Corsaire ! Voici un mot aux accents héroïques qui évoque tout à la fois l'odeur de la poudre et l'éclat de l'or, le cliquetis des sabres d'abordage et les voiles qui claquent au vent, la fumée du canon et les aventures maritimes. C'était au temps de la marine à voiles, à une époque de guerres récurrentes où les marins se transformaient en défenseurs de la France sur toutes les mers du globe. Et elles furent nombreuses ces guerres entre le règne de Louis XIV et la chute de Napoléon ; nombreux aussi furent donc ces pêcheurs granvillais, empêchés de mener leurs lointaines expéditions morutières, qui se transformèrent en corsaires. La période était faste pour le port de Granville qui armait alors, à part égale avec Saint-Malo, les deux tiers de la flotille morutière française. Il était bien normal donc, qu'à l'instar de sa voisine, avec qui elle partage une histoire commune, elle ait fourni tant de corsaires, capitaines et armateurs. Ils furent 184 ces aventuriers des mers qu'Anne Cahierre a retrouvés dans les archives et leurs biographies forment la trame de ce dictionnaire, point d'aboutissement d'une longue recherche de près d'une décennie aux quatre coins de la France. L'ensemble est enrichi d'une introduction historique, d'un état des sources, d'un glossaire et surtout d'un index d'environ trois mille entrées (noms de personnes, de lieux et de bateaux), qui le transforme en outil de travail de premier plan pour tous les chercheurs, les généalogistes et les passionnés d'histoire maritime.



----- **Bon de commande** -----

NOM : Prénom :

Adresse :

Courriel : Téléphone :

■ commande exemplaires du *Dictionnaire des capitaines corsaires granvillais* au prix unitaire de 20 € + 5 € (frais de port)

■ joint un chèque de € à l'ordre de Monsieur le payeur départemental de la Manche